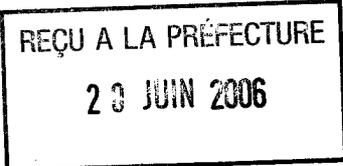


**Service instructeur**  
Service des Actions Educatives  
(Mission Animation Jeunes)

N° 109/2606

**Service consulté**



**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :  
LES VOLANTS JEUNES (E041)**

Résumé : *Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 2 600€ à diverses auto-écoles du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes ».*

Par délibération n° 2006/I-10/01 du 8 décembre 2005, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2006.

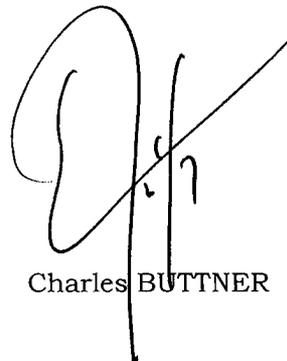
Un crédit de 288 059 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour la formation des « Volants Jeunes ».

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement aux auto-écoles d'un montant total de 2 600 €, conformément aux indications détaillées figurant dans les tableaux joints en annexe.

S'agissant du programme 2003-2005 et du nouveau programme 2006-2008, la subvention départementale est calculée sur la base des tarifs de ces deux périodes de référence.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction de l'Education, du Sport et de la Jeunesse  
Mission Animation Jeunes

**VOLANTS JEUNES**  
**Commission Permanente du 16 juin 2006**

<b>N° du dossier</b>	<b>Auto-école bénéficiaire</b>		<b>Montant proposé</b>
VOJ04463	GROUPE LARGER SARL	10 rue de Mulhouse 68390 SAUSHEIM	1 170,00 €
VOJ04464	AUTO-ECOLE FREYBURGER	6 rue de Ferrette 68220 FOLGENSBOURG	650,00 €
VOJ04465	AE MANGEOLLE	6 rue Sébastopol 68140 MUNSTER	780,00 €
			<b>2 600,00 €</b>

VOLANTS JEUNES

SITUATION DES CREDITS

Chapitre	65
Nature	6568
Fonction	33
Enveloppe	13 189 (auto-écoles)
Montant inscrit au BP 2006	288 059 €
Dépenses déjà votées par la CP, en 2006	72 490 €-
Dépenses proposées par le présent rapport	2 600 €
Reste	212 969 €